Image not found or type unknown

Audition au consulat français en algerie

Par **mimo1984**, le **04/09/2008** à **23:19**

cher maitre,

je me suis marier le 18/08/2008 et ma femme est d'origine franco-algérienne, je voudrais savoir est ce qu'il serais possible d'envoyer le dossier de demande de transcription d'un livret de famille français, directement a Nante sans passer par le consulat français en Algerie, est aussi savoir qu'elle genre de question ils vont nous posez le jour de l'audition si il y en aura une ?

cordialement mimo1984 !

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés